



Centre & Poitou-Charentes

Des RESSOURCES pour agir

Centre de ressources
interrégional des acteurs
de la politique de la ville et
du développement territorial



Rencontre APDSU 13 octobre 2009

Pv de la matinée

Jean-Pierre Péron souhaite la bienvenue aux participants au nom de l'Agglo (dont il est directeur de la cohésion sociale et du Cucs) et de l'Apdsu (dont il est président pour une année ou deux maximum le temps de relancer l'association sur le principe qu'un adhérent actuel actualise au niveau départemental la liste des personnes impliquées dans la politique de la ville et qu'il tente de coopter un nouvel adhérent pour 2009).

En parallèle, l'Apdsu souhaite, en lien avec le centre de ressources Villes au Carré, organiser des journées de réflexion intégrant le matin un sujet pouvant mobiliser tous les acteurs de la politique de la ville et une visite sur un projet concret en présence des acteurs de terrain une à deux fois par an ; ces journées se déroulant en complément du programme du centre de ressources interrégional.

La journée du 13 octobre s'inscrit dans cette volonté. L'après-midi est en effet consacré à la présentation de Pause Santé Argonne, structure municipale porteuse de l'Atelier Santé Ville d'Orléans, et à une visite des locaux et possibilité d'échanges avec les bénévoles.

Il est procédé à un tour de table de présentation (voir liste des participants jointe).

Cécile Dublanche anime les débats sur la thématique :

Les délégués du préfet, nouveaux acteurs de l'État pour la politique de la ville.

Elle propose d'abord quelques témoignages.

Pierre Borde, ancien inspecteur du travail, a également été délégué de l'État à Tours pendant 3 ans. Il précise sa volonté de mettre en œuvre un nouveau travail de terrain, de proximité (qui se construit) et d'acquérir une légitimité en étant présent auprès des acteurs.

François Dalby

Ancien inspecteur des finances publiques (adj trésorier à la ville de Blois) . Il connaissait une partie des élus de la ville de Blois, les services. Le contact a été facile avec les équipes de la ville. L'offre de poste a été relayée auprès de tous les services déconcentrés. La perspective d'être sur le terrain, de rencontrer différents acteurs dans des domaines sociaux variés était séduisante. Plus de transversalité.

Nadine Coullaré

Déléguée du Préfet de L'Oise, l'une des premières en France. Issue de préfecture, travaillant sur le Plan de cohésion sociale, elle connaissait les thématiques, assistait à beaucoup de réunions administratives sur les contrats, le suivi des objectifs.

Elle a également eu envie d'aller voir au plus près, sur le terrain : Pourquoi les objectifs sont ou non atteints ? Quels sont les partenaires ? Elle avait envie d'un travail plus en indépendance, de se rendre compte du travail effectué par les acteurs et partenaires.

Elle travaille actuellement 100 % de son temps sur le terrain, dispose d'un bureau sur place, dans les quartiers. Elle représente le préfet dans les manifestations officielles sur le quartier et connaît tous les élus locaux.

Tisser tous ces liens n'est pas facile à établir, il faut expliquer qu'on est là pour accompagner les projets des associations, faire en sorte que la vie des habitants du quartier soit facilitée. C'est un métier qu'elle a construit petit à petit, car en temps que préfiguratrice, elle n'avait pas de cadrage précis. Elle a connu des moments de doutes, d'incertitude, mais commence à y voir plus clair.

Cécile Dublanche rappelle le contenu de la note de cadrage sur les délégués du préfet. Ceux de la région Centre travaillent à 100 % sur leur nouvelle mission.

Elle indique le besoin de comprendre comment cette nouvelle organisation se met en place et de définir la plus value de cette mission par rapport à ce qu'était celle des délégués de l'État (qui travaillaient à 20 %)

Pierre Borde : Les missions restent un peu les mêmes, représenter et affirmer l'État dans les quartiers, c'est donner une certaine visibilité à l'État et tenter de l'incarner physiquement.

Les associations sont satisfaites d'avoir un interlocuteur de l'État qui vient les voir. C'est une forme de valorisation. Et il en est de même pour les autres acteurs (commerçants, bailleurs...)

La mission consiste aussi à concrétiser au mieux la démarche transversale. Donner une lisibilité des interventions publiques. Avoir une approche globale, mettre en résonance des champs différents. C'est selon lui « être les yeux et les oreilles du préfet », être en posture de capter de l'information sensible, pas uniquement par rapport à des bilans d'activités.

La rencontre physique des habitants est importante. C'est une démarche plus qualitative que les tableaux de bord. C'est aussi affirmer le point de vue de l'État (plus ou moins lisible) et avoir, dans des politiques très segmentées, le souci de l'intérêt général qui guide les actions des services de l'État.

Cela doit être aussi selon lui une fonction de « facilitateur ». Ce positionnement un peu d'électron libre permet d'avoir accès aux différents acteurs (un accès direct, voir fréquent quelquefois au préfet) en bénéficiant d'une certaine légitimité. Il lui est possible d'amener autour d'une même table différents acteurs qui ne le feraient peut-être pas spontanément.

Précédemment, dans sa fonction de délégué de l'État, on lui fixait cette mission et on le déchargeait à hauteur de 20 % de son temps de travail. Compte tenu des missions, cette mesure du temps était aléatoire. Un fort engagement était nécessaire (réunions en soirée, en week-end...).

Selon lui, ce qui a surtout changé dans le passage à la fonction de délégué du Préfet, c'est le temps plein qui crée les moyens de la proximité, de la disponibilité.

Il est nommé pour trois ans, éventuellement renouvelables. Le temps est une dimension déterminante. Il faut un à deux ans de terrain pour tisser au quotidien la mission.

Nadine Coullaré indique que du jour au lendemain elle est arrivée dans un bureau vide au coeur du quartier. Le Préfet lui a dit qu'elle avait à " construire un métier ".

Elle s'est installée dans le quartier un jour du marché, elle est arrivée hésitante, a senti un malaise. Elle a abordé un commerçant en se présentant, précisant que les vœux de l'État et de Fadela Amara étaient d'être au plus proche des quartiers, de construire une mission concrète. Vous allez servir à quoi ? était la question qui revenait souvent.

Elle a répondu que son rôle était de les aider, dans la mesure du possible, en guidant les structures pour leur permettre d'améliorer leur situation, dans la construction de projets, etc.

Mais elle a aussi dû expliquer qu'elle disposait de temps pour les accompagner, mais pas de fonds.

Elle a rencontré ensuite les associations, les élus, les chargés PdV dans les quartiers, puis les services extérieurs de l'État. Avec certaines institutions (DDEA, IA) les rapports n'ont pas été toujours faciles. Ils ne voyaient pas l'intérêt de son poste au départ.

La construction s'est faite au fur et à mesure, nécessitant modestie et création de liens de confiance. Avec un statut d'observatrice et d'actrice, elle est associée à présent dans la plupart des rencontres. Au départ elle a dû participer à beaucoup de réunions, indispensables pour créer les contacts.

Cécile Dublanche : Comment se sont passés les premiers contacts avec les villes, les chargés de mission, les élus ?

Nadine Coullaré précise qu'elle a eu peut être un peu de chance, car à Beauvais, elle a été bien accueillie. Elle a rencontré le maire très rapidement, ce qui lui a permis de prendre contact facilement avec les autres services et opérateurs...

D'autres délégués du Préfet dans le département ont des contacts moins faciles et s'en inquiètent un peu.

Nicolas Chantôme travaillant actuellement comme chargé de mission CUCS à la ville de Vendôme, fait part de son expérience antérieure de délégué de l'État.

Il a été délégué de l'État sur le quartier du clos Saint-Lazare, dans la commune de Stains en Seine-Saint-Denis, en plus de son travail sur le volet Politique de la ville.

À l'époque, le préfet faisait beaucoup de visites dans les quartiers et mobilisait les services de l'État. Au retour d'une visite où M. Chantôme a fait visiter le quartier au Préfet, celui-ci lui a proposé d'être Délégué de l'État.

Quand les postes ont été proposés, ils n'ont pas été ouverts à l'ensemble des agents de l'État.

À cette époque, la Seine St Denis a connu à la fois la pénurie de candidats et l'impossibilité pour un certain nombre de délégués « contractuels » d'être recrutés. Les postes ont été ouverts par la suite.

Les attentes des techniciens locaux, des services de l'État, des habitants, mais surtout des élus locaux vis-à-vis des délégués étaient nombreuses. Il a passé beaucoup de temps sur les quartiers.

Il se posait la question de la plus value par rapport au travail des équipes CUCS des quartiers, se demandant si les délégués du Préfet n'allaient pas prendre la place du travail des équipes sur le terrain.

Pour lui, il est important rendre plus lisible les orientations de l'État localement. De formuler des constats, de faire remonter des besoins criants, pour aider à réajuster éventuellement les décisions.

Cécile Dublanche témoigne qu'au moment de la parution des fiches de poste des délégués du Préfet, les doyens de la politique de la ville trouvaient qu'il y avait un fort rapprochement entre les fiches de postes des premiers chargés de mission PdV des collectivités et celle plus récente des Délégués du Préfet. À l'époque des contrats de ville, les chefs de projets avaient une double mission Ville-Etat. Aujourd'hui, il y a un renfort avec l'arrivée de ces nouvelles personnes, qui ont des missions complémentaires.

François Dalby témoigne qu'il a fait le choix d'être au cœur du quartier de Blois, au côté de l'équipe de la PdV.

Il a reçu un très bon accueil par la ville. Il a été installé à proximité du chef du projet des équipes chargées RU, ASV, coordonnateur GUP et collaborateurs. Il a établi une bonne qualité de partenariat, avec des échanges d'informations, un appui matériel (tél., Internet), etc.

Il est en effet important qu'il y ait un bon maillage entre tous les services de l'État, les élus, les services des villes, les associations, les bailleurs.....

C'est un privilège d'avoir accès à tous, de l'habitant au Maire, avec la possibilité d'en référer directement au Préfet (tous les lundis matin, il est convié à la réunion des directions départementales) : il a alors la possibilité de faire remonter une situation d'urgence.

Il peut aussi relayer sur le terrain un souci en temps réel sur la messagerie du Préfet.

Il est systématiquement associé à tous les COPIL de RU, ASV, PRE...

Thierry Fontaine, chef de projet PdV de la ville de Blois précise que dans un premier temps, il s'est interrogé sur l'utilité de cette fonction de délégué du Préfet. Après avoir échangé avec M. Dalby et quand il a constaté les connaissances qu'il avait acquises dans ces précédentes fonctions, il s'est rendu compte que cette complémentarité pouvait être intéressante. Il a laissé sa porte ouverte, et l'a laissé découvrir les choses lui-même sans tenter de l'influencer. Il fallait qu'il aille voir lui-même dans les comités techniques, auprès des habitants, associations, etc.

Il sent à présent que la position de M. Dalby sur le territoire est bien repérée, « pas uniquement dans les bons moments » (les commerçants, habitants interpellent).

Cécile Dublanche rajoute que le positionnement des délégués du Préfet, entre la proximité des habitants, celle des équipes PDV, PRE, ASV, RU... et leur rapport aux Préfets n'est pas évident.

Les réponses à donner ne sont pas toujours évidentes, quels projets négocier avec les partenaires, quels objectifs ?

Question : Est-ce que leur positionnement les aide sur la programmation interministérielle de l'État ? Capacité de faire une synthèse pour mieux mobiliser les différentes parties ? Comment réussir à mobiliser le droit commun ?

François Dalby est arrivé en cours de programmation, il ne lui a pas été facile de faire sa place et de bousculer le droit commun. Aujourd'hui encore il est en phase de découverte.

Nadine Coullaré va contribuer à la programmation, mais se sent encore un peu trop « neuve » pour émettre un avis totalement concerné. Elle estime qu'elle n'a pas assez de recul. Comme la nouvelle génération de CUCS arrive en 2011, elle sera plus engagée à ce moment-là.

Jean-Pierre Péron : Quelle place les délégués du Préfet prennent (vont prendre) dans la programmation ? Quand on voit la mise en œuvre locale du plan Amara, le suivi du renouvellement urbain, le travail transversal fait sur la PdV ajoutés à la programmation du Cucs, cela constitue beaucoup (trop ?) de priorités ?

Quelle feuille de route ont les DP ? Quelles orientations sont considérées prioritaires ?

Nadine Coullaré reprend une note suite à une conférence du Préfet début septembre. Les priorités y sont l'emploi, les reprises et créations d'entreprises, le social (éducation, santé)...., notamment dans le cadre du CUCS.

Jean-Luc Indienne

Nouvellement arrivé à son poste de DP du quartier de L'Argone à Orléans, il indique qu'il dispose d'une lettre de mission qui englobe beaucoup de choses.

La priorité numéro 1 selon lui est l'emploi, si l'on souhaite que la population perçoive la différence et qu'il y ait une réelle plus-value de leurs missions.

Il tente d'aider les jeunes à se rapprocher du monde du travail, rencontrer les entreprises, les associations d'insertion...

Pour les 3 Délégués du Préfet du Loiret, c'est la priorité qu'ils se sont fixée. Les autres domaines sont pour le moment entre parenthèses.

Selon lui, l'idéal serait d'avoir une réelle "autorité" sur les services de l'État, pour pouvoir parler d'une seule voix, d'où l'importance dans leur fonction de bénéficier en premier lieu d'une certaine légitimité.

Cécile Dublanche a récemment rencontré un DG de la DR Pôle emploi du Centre. Il semble ouvert à une rencontre entre les délégués départementaux de Pôle emploi et les Délégués du Préfet, à une formation sur la PdV....

En principe l'installation des Délégués du Préfet doit se faire avec une certaine médiatisation. Idéalement, les DP devaient pouvoir aller n'importe où et être reconnus, présentation officielle par le Préfet ou autre. Mais à part la première DP de l'Oise, Mme Coullaré, personne n'a été « intronisé » par la SG.

Nadine Coullaré fait une mise en garde : attention, il n'est pas possible d'arriver avec la posture « d'autorité » auprès des autres services de l'Etat ou des autres acteurs, notamment dans un cadre de partenariat.

Jean-Pierre Péron est convaincu que la légitimité passe par la reconnaissance du travail fait et par une bonne osmose entre les délégués et les services des communes en particulier sur les quartiers. L'État seul et la commune seule ne peuvent pas travailler aussi efficacement que de concert.

« Le partenariat est un combat », selon **Pierre Borde**.

Selon lui, les délégués du Préfet n'ont pas plus de difficulté que les équipes « mission ville » à mettre en œuvre un partenariat.

La légitimité se crée dans la présence au quotidien, c'est aller voir les bénéficiaires des actions, discuter, se balader au cœur du quartier, etc.

Anne Gillot, déléguée du Préfet du Loiret

La difficulté réside dans la participation aux réseaux. Il faut entrer dans la place, sans forcément attendre une médiatisation de leur poste. Elle travaille avec deux communes radicalement opposées, dont les rapports entre la ville et l'État peuvent être complexes.

Les quartiers ont une médiatisation négative par les presses locales. Le rôle des délégués du Préfet est également de faire changer l'image des quartiers. Un partenariat avec les médias est nécessaire pour faire voir les manifestations intéressantes, les actions positives, etc.

Marie-Thérèse Coleau, Déléguée du Préfet de Châteauroux, témoigne que la médiatisation n'est pas nécessaire, mais confirme qu'une reconnaissance, une légitimité vis-à-vis des acteurs est importante pour pouvoir agir.

Dans ses nouvelles fonctions, elle n'a pour le moment pas pu rencontrer le Préfet mobilisé par d'autres priorités.

Elle ne peut pas être tout de suite dans l'action, connaître le nouveau terrain, observer...

Dans ces anciennes fonctions, elle était au coeur de l'action, de l'efficacité... Elle doit réapprendre à travailler en découvrant ses nouvelles missions.

Cécile Dublanche confirme que cette connaissance sensible demande du temps. Elle informe l'assemblée de l'organisation d'une formation de 3 jours en novembre pour les délégués du Préfet, mise en place par les SGAR, et à laquelle Villes au Carré sera associée.

Mme Brigitte Giovannetti, SG de la DRASS du Centre, future directrice adjointe de M. Baehgne à la DRDJSCS (en préfiguration depuis près de 6 mois en région Centre), a présenté les évolutions à l'horizon 2010. (PowerPoint joint)

Quelques précisions complémentaires sur les changements de compétences à l'horizon 2010 :

Concernant le SGAR, Bernadette Beissac gardera une partie de ces missions sur la PdV.

I. Malherbe transfèrera son activité à Sophie Cordina, secrétaire administrative de la DRJSCS.

Suite à sa présentation, **Gilles Huard**, directeur de la vie locale à Mainvilliers, espère que le futur pôle de cohésion social prendra en compte de façon globale les problématiques de jeunesse, pas seulement dans les loisirs... Il aspire aussi à une méthodologie transversale concernant l'accès à l'emploi, le logement, la santé, etc., pas une vision segmentée.

Pv de l'après-midi :

Voir PowerPoint joints.